



COMMISSION DES FINANCES

Aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la souscription, "Soumission pour modifications à faire à certains bureaux de l'Hôtel de Ville", seront reçues jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 14 JUILLET courant, pour travaux en bois à faire à certains bureaux de l'Hôtel de Ville.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 10 pour cent du prix demandé pour l'exécution des travaux, ce chèque devra être déposé entre les mains du Trésorier de la Cité.

Les plans et devis des dits travaux peuvent être examinés au bureau de M. L.-R. Montbriant, architecte, 230 rue Saint-André.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 4 juillet 1905.



RUE BARCLAY

(Rampe de la rue Brock, etc.)

Fermeture de certaines rues dans les quartiers St-Jacques et Ste-Marie (maintenant Papineau) de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à aucun des Honorables Judges de la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la chambre No 31 au Palais de Justice de cette Cité, JEUDI, le TROISIÈME jour d'AOUT prochain, à DIX heures et DEMIE de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué des quartiers St-Jacques et Ste-Marie (maintenant Papineau) de ladite Cité soit modifié en fermant la rue Barclay, la rampe de la rue Brock et certaines parties des rues des Commissaires Wolfe, Montcalm et Beaudry; le tout tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec la dite requête.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL-DE-VILLE,

Montréal, 5 juillet 1905.



FINANCE DEPARTMENT

To Contractors

SEALED TENDERS addressed to the undersigned and endorsed "Tender for alterations to offices in the City Hall building, will be received up to NOON, on FRIDAY, the 14th JULY instant, for certain wood work alterations to offices in the City Hall building.

An accepted cheque amounting to 10% of the price asked for the said works, must accompany each tender, said cheque to be deposited with the City Treasurer.

The plans and specifications may be seen at the office of Mr. L. R. Montbriant, architect, 230 St. André street.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

By order,

L.-O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,

Montréal, 4th July 1905.



BARCLAY ST.

(Brock Street Ramp, Etc.)

Closing of certain streets in St. James and St. Mary (now Papineau) wards of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to any of the Honorable Judges of the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in room No. 31 at the Court House of this City, on THURSDAY, the THIRD day of AUGUST next, at HALF past TEN o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of St. James and St. Mary (now Papineau) wards of the said City be modified by closing Barclay street, Brock street ramp and certain portions of Commissioners, Wolfe, Montcalm and Beaudry streets the whole as indicated on the plan to be filed with said petition.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL,

Montreal, 5th July, 1905.